

**INSTITUT QUÉBÉCOIS DU DÉVELOPPEMENT  
DE L'HORTICULTURE ORNEMENTALE**

**États financiers  
au 31 mars 2019**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5 - 6
Évolution de l'actif net	7
Flux de trésorerie	8
Situation financière	9
Notes complémentaires	10 - 14
Annexes	15 - 16



## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
Bureau 301  
160, rue Principale  
Granby (Québec)  
J2G 2V6

T 450 375-4400

Aux administrateurs de  
INSTITUT QUÉBÉCOIS DU DÉVELOPPEMENT  
DE L'HORTICULTURE ORNEMENTALE

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme INSTITUT QUÉBÉCOIS DU DÉVELOPPEMENT DE L'HORTICULTURE ORNEMENTALE (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2019 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.* <sup>1</sup>

Granby  
Le 20 juin 2019

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A118892

# INSTITUT QUÉBÉCOIS DU DÉVELOPPEMENT DE L'HORTICULTURE ORNEMENTALE

## Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Apports		
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)		
Contribution	<b>482 000</b>	482 000
Surveillance phytosanitaire	<b>263 654</b>	243 603
Club agroenvironnemental		6 500
Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ)	<b>12 000</b>	
La Mutuelle de formation Détail Québec	<b>75</b>	5 250
Projets de développement de secteur	<b>303 484</b>	293 273
Honoraires professionnels - services-conseils	<b>229 663</b>	200 406
Adhésion des membres	<b>199 865</b>	229 172
Déplacements facturés	<b>125 718</b>	122 588
Activités techniques (colloques, cours, cliniques, cahiers)	<b>100 237</b>	135 684
Honoraires professionnels - mandats spéciaux	<b>65 118</b>	95 563
Demandes d'analyses et services divers	<b>20 374</b>	11 308
Produits nets de placements	<b>10 190</b>	7 410
Autres revenus	<b>5 409</b>	8 544
	<u><b>1 817 787</b></u>	<u>1 841 301</u>
	-----	-----

# INSTITUT QUÉBÉCOIS DU DÉVELOPPEMENT DE L'HORTICULTURE ORNEMENTALE

## Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
<b>Charges</b>		
Salaires	1 221 890	1 167 583
Charges sociales	159 145	151 130
Frais de déplacement	96 871	89 434
Projets de développement de secteur	81 320	87 130
Formation et voyages extérieurs	40 739	34 840
Charges locatives	35 865	35 865
Frais de bureau	29 360	27 652
Activités techniques (colloques, cours, cliniques, cahiers)	27 907	58 927
Honoraires professionnels	22 454	28 885
Mandats spéciaux	23 907	21 712
Assurances	16 174	15 635
Télécommunications	14 770	17 525
Services et fournitures informatiques	14 432	15 449
Demandes d'analyses et services divers	14 420	7 433
Promotion et publicité	12 758	6 564
Conseil d'administration et assemblée générale annuelle	6 690	8 049
Associations techniques et professionnelles	6 684	6 310
Centre de gestion des connaissances	6 102	4 560
Équipements techniques	2 211	3 380
Créances douteuses	424	235
Frais bancaires	4 162	4 226
Amortissement des immobilisations corporelles	6 444	8 563
	<u>1 844 729</u>	<u>1 801 087</u>
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	<u>(26 942)</u>	<u>40 214</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

# INSTITUT QUÉBÉCOIS DU DÉVELOPPEMENT DE L'HORTICULTURE ORNEMENTALE

## Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

	Investi en		2019	2018
	immobilisations	Non affecté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	11 329	605 476	616 805	576 591
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(6 444)	(20 498)	(26 942)	40 214
Investissement en immobilisations corporelles	2 204	(2 204)		
Solde à la fin	<u>7 089</u>	<u>582 774</u>	<u>589 863</u>	<u>616 805</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

# INSTITUT QUÉBÉCOIS DU DÉVELOPPEMENT DE L'HORTICULTURE ORNEMENTALE

## Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(26 942)	40 214
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	6 444	8 563
Variation nette de la juste valeur des fonds communs d'actions canadiennes	(120)	(134)
	<u>(20 618)</u>	48 643
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	<u>(7 493)</u>	72 798
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(28 111)	121 441
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(2 204)	
<b>Augmentation (diminution) nette de l'encaisse</b>	<b>(30 315)</b>	121 441
Encaisse au début	<u>794 334</u>	<u>672 893</u>
Encaisse à la fin	<u><u>764 019</u></u>	<u><u>794 334</u></u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.



# INSTITUT QUÉBÉCOIS DU DÉVELOPPEMENT DE L'HORTICULTURE ORNEMENTALE

## Situation financière

au 31 mars 2019

	2019	2018
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Court terme		
Encaisse	764 019	794 334
Comptes clients et autres créances (note 3)	238 953	225 883
Frais payés d'avance	11 379	4 357
	<u>1 014 351</u>	<u>1 024 574</u>
Long terme		
Fonds communs d'actions canadiennes	35 068	34 948
Immobilisations corporelles (note 4)	7 089	11 329
	<u>1 056 508</u>	<u>1 070 851</u>
<b>PASSIF</b>		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 6)	307 495	262 983
Produits reportés	70 886	105 645
Apports reportés (note 7)	88 264	85 418
	<u>466 645</u>	<u>454 046</u>
<b>ACTIF NET</b>		
Investi en immobilisations	7 089	11 329
Non affecté	582 774	605 476
	<u>589 863</u>	<u>616 805</u>
	<u>1 056 508</u>	<u>1 070 851</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

SEBASTIEN LEVAN

Administrateur

# INSTITUT QUÉBÉCOIS DU DÉVELOPPEMENT DE L'HORTICULTURE ORNEMENTALE

## Notes complémentaires

au 31 mars 2019

---

### **1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME**

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), contribue au développement de l'horticulture ornementale au Québec et assure aux producteurs et aux intervenants de l'industrie un encadrement technico-économique approprié. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Base de présentation**

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### **Estimations comptables**

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### **Constatation des produits**

##### *Apports*

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

##### *Adhésion des membres*

L'adhésion des membres est constatée selon les conditions de l'accord entre les parties et amortie linéairement sur la durée de l'adhésion en autant que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

##### *Services*

Les principales sources de services de l'organisme sont les honoraires professionnels services-conseils, les honoraires professionnels mandats spéciaux, les projets de développement de secteur, les déplacements facturés et les activités techniques. Les produits de services sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

# INSTITUT QUÉBÉCOIS DU DÉVELOPPEMENT DE L'HORTICULTURE ORNEMENTALE

## Notes complémentaires

au 31 mars 2019

---

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- Les services ont été fournis;
- Le montant des honoraires est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les montants facturés ou reçus qui ne satisfont pas aux critères de constatation des produits sont inscrits à titres de produits reportés.

#### **Actifs et passifs financiers**

##### *Évaluation initiale*

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

##### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en fonds communs d'actions canadiennes qui sont évalués à la juste valeur.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

#### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de ceux-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport.

# INSTITUT QUÉBÉCOIS DU DÉVELOPPEMENT DE L'HORTICULTURE ORNEMENTALE

## Notes complémentaires

au 31 mars 2019

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Ameublement et équipement	5 et 10 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel technique	5 ans

#### Réduction de valeur

Lorsque l'organisme constate qu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

### 3 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Comptes clients	192 763	195 713
Projet de développement	42 990	26 970
Apports à recevoir	3 200	3 200
	<u>238 953</u>	<u>225 883</u>

### 4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2019</u>		<u>2018</u>	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Ameublement et équipement	9 672	8 108	1 564	3 227
Matériel informatique	27 834	24 091	3 743	3 850
Matériel technique	12 351	10 569	1 782	4 252
	<u>49 857</u>	<u>42 768</u>	<u>7 089</u>	<u>11 329</u>

### 5 - EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 100 000 \$, porte intérêt au taux préférentiel plus 1,5 % (5,45 %; 4,95 % au 31 mars 2018) et est renégociable le 30 septembre 2019.

Les créances, ayant une valeur comptable de 238 953 \$, sont affectées à la garantie de l'emprunt bancaire.

# INSTITUT QUÉBÉCOIS DU DÉVELOPPEMENT DE L'HORTICULTURE ORNEMENTALE

## Notes complémentaires

au 31 mars 2019

### 6 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	128 789	71 051
Salaires à payer	124 268	133 807
Charges sociales à payer	37 098	37 817
Taxes à la consommation à payer	17 340	20 308
	<u>307 495</u>	<u>262 983</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 53 562 \$ au 31 mars 2019 (57 504 \$ au 31 mars 2018).

### 7 - APPORTS REPORTÉS

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Solde au début	85 418	67 021
Montants encaissés	266 500	262 000
Montants constatés aux résultats à titre de produits	<u>(263 654)</u>	<u>(243 603)</u>
Solde à la fin	<u>88 264</u>	<u>85 418</u>

Les apports reportés représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges des prochains exercices.

Selon la convention du MAPAQ, le montant versé doit servir uniquement au développement des activités de surveillance phytosanitaire. La convention ne précisant pas à quel exercice précis cet apport doit être affecté, un montant est constaté aux produits selon les dépenses encourues durant l'exercice, l'excédent est reporté à l'exercice subséquent.

### 8 - RISQUES FINANCIERS

#### Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière, exception faite des placements en fonds communs d'actions canadiennes. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients, les apports à recevoir et les projets de développement à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Les placements en fonds communs d'actions canadiennes exposent indirectement l'organisme au risque de crédit.

# INSTITUT QUÉBÉCOIS DU DÉVELOPPEMENT DE L'HORTICULTURE ORNEMENTALE

## Notes complémentaires

au 31 mars 2019

---

### **8 - RISQUES FINANCIERS (suite)**

#### **Risque de marché**

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre, lesquels découlent à la fois des activités d'investissement et de financement.

#### *Risque de taux d'intérêt*

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers.

Les placements en fonds communs d'actions canadiennes exposent indirectement l'organisme au risque de taux d'intérêt.

#### *Risque de prix autre*

L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements en fonds communs d'actions canadiennes, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

#### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

### **9 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT**

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

# INSTITUT QUÉBÉCOIS DU DÉVELOPPEMENT DE L'HORTICULTURE ORNEMENTALE

## Annexe A

### Résultats Club agroenvironnemental

pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Projets de développement de secteur		48 222
Adhésion des membres		22 911
Honoraires professionnels		19 110
Apport du MAPAQ / Club agroenvironnemental		6 500
Déplacements facturés		3 511
Demandes d'analyses et services divers		386
	<u>-</u>	<u>100 640</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires		62 771
Charges sociales		8 317
Projets de développement de secteur		9 796
Formation et voyages extérieurs		2 700
Charges locatives		1 837
Frais de déplacement		1 722
Honoraires professionnels		1 375
Frais de bureau		1 317
Télécommunications		835
Assurances		745
Services et fournitures informatiques		736
Demandes d'analyses et services divers		386
Conseil d'administration et assemblée générale annuelle		383
Promotion et publicité		313
Associations techniques et professionnelles		125
Activités techniques (colloques, cours, cliniques, cahiers)		100
Financement Clubs-conseils en agroenvironnement		2 266
Frais bancaires		200
Amortissement des immobilisations corporelles		408
	<u>-</u>	<u>96 332</u>
<b>Excédent des produits par rapport aux charges</b>	<u>-</u>	<u>4 308</u>

# INSTITUT QUÉBÉCOIS DU DÉVELOPPEMENT DE L'HORTICULTURE ORNEMENTALE

## Annexe B

### Résultats Surveillance phytosanitaire

pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Apport du MAPAQ / Surveillance phytosanitaire	<b>263 654</b>	243 603
<b>CHARGES</b>		
Salaires	<b>126 460</b>	120 556
Charges sociales	<b>17 072</b>	15 069
Projets de développement de secteur	<b>65 816</b>	37 596
Mandats spéciaux	<b>24 703</b>	43 106
Arbres de Noël	<b>5 242</b>	4 792
Charges locatives	<b>3 905</b>	3 675
Frais de bureau	<b>2 933</b>	2 634
Formation et voyages extérieurs	<b>2 549</b>	2 296
Honoraires professionnels	<b>2 245</b>	2 751
Centre de gestion des connaissances	<b>2 014</b>	1 505
Associations techniques et professionnelles	<b>1 880</b>	1 169
Assurances	<b>1 617</b>	1 489
Télécommunications	<b>1 477</b>	1 669
Services et fournitures informatiques	<b>1 345</b>	1 471
Promotion et publicité	<b>1 276</b>	625
Conseil d'administration et assemblée générale annuelle	<b>669</b>	767
Activités techniques (colloques, cours, cliniques, cahiers)	<b>648</b>	731
Frais de déplacement	<b>307</b>	163
Équipements techniques		322
Frais bancaires	<b>416</b>	401
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>1 080</b>	816
	<b>263 654</b>	243 603
<b>Excédent des produits par rapport aux charges</b>	<b>-</b>	-